



## Procès-verbal 1<sup>ère</sup> partie de la conférence des comités (VOK), samedi 30 janvier 2016, 09 h 00, campus Sursee, 6210 Sursee

---

Présidence : Markus Vogel  
Procès-verbal : Iris Fankhauser  
Traduction : Robert Boéchat, Joseph Rey-Bellet, Hans-Jürg Zimmermann  
pour l'ordre du jour Oiseaux d'agrément Suisse

Présents :  
Selon la feuille de  
présence 62 personnes (y compris comité directeur et invités)  
Excusés : Reto Jordi, Hanspeter Hitz, François Vuillaume, Gion Gross  
Début : 9 h 00

### Programme

Heure	Thème
09 h 00 - 09 h 05	Accueil et informations sur le déroulement du programme
09 h 05 - 09 h 30	Présentation de l'enquête effectuée auprès des lecteurs du magazine « Tierwelt » (situation actuelle)
09 h 30 - 10 h 30	Présentation du programme du groupe de travail Expositions à l'avenir
10 h 30 - 10 h 45	Pause
10 h 45 - 11 h 15	Suppression de la certification
11 h 15 - 11 h 45	Oiseaux d'agrément Suisse
11 h 45 - 12 h 15	IG Zwergziegen
12 h 15 - 13 h 30	Dîner sur le campus de Sursee

### Introduction du président Markus Vogel

*« Que vous le croyiez ou non, au cours des 230 derniers jours, j'ai parfois été confronté à des questions auxquelles je ne pouvais pas répondre immédiatement, voire pas du tout. Vous connaissez sûrement cette situation. Non ?*

*Alors essayez donc de répondre aux questions suivantes :*

- *Est-ce qu'un éléphant a peur du gris ?*
- *Est-ce qu'une goutte d'eau est elle-aussi hydrophobe ?*
- *Est-ce que les pâtes peuvent être préparées pour être consommées directement ?*
- *Ou encore, est-ce que les spaghettis bolognaise savent danser ?*

*Comme vous pouvez le constater, en plus de se demander si on peut répondre à la question, on peut aussi s'interroger sur l'importance de la question. Et la plupart du temps, la personne posant la question ne souhaite pas seulement avoir la bonne réponse. Elle s'attend aussi à obtenir cette réponse tout de suite, sans attendre. Lorsque je ne pouvais pas répondre moi-même aux questions qui m'étaient posées, ou si je ne pouvais y apporter une réponse suffisante, je pouvais toujours me tourner vers l'un des membres du comité directeur. Pour ma part, j'ai été très bien accueilli au sein de ce comité. Notre collaboration, notre travail avec la directrice est tel que je le conçois. Nous sommes une équipe qui*

*travaille pour vous avec plaisir et motivation. Peu importe qu'une concertation ait été décidée de manière unanime, nous nous concentrons sur les faits, et non sur les personnes. Personnellement, avant mon élection, j'avais parfois l'impression que le comité directeur terminait son travail un peu vite et passait à travers ses membres. Tellement vite qu'il était difficile de tout noter et de participer. Au cours des derniers mois, j'ai ralenti le rythme et je pense que cela n'est que positif pour toutes les parties concernées, y compris les membres de Petits animaux Suisse.*

*Mesdames et Messieurs, vous êtes probablement venus ici aujourd'hui avec des questions auxquelles vous aimeriez avoir une réponse. Le comité directeur et moi-même ferons tout notre possible pour répondre à ces questions ou vous faire parvenir une réponse en temps utile.*

*Sur ces mots, je vous souhaite la bienvenue à la conférence des comités 2016. »*

Markus Vogel salue tous les participants, le directeur du journal « Zofinger Tagblatt »

Roland Oetterli, le rédacteur en chef du magazine « Tierwelt » Simon Koechlin, la directrice Iris Fankhauser, Karin Starkermann et Esther Graber.

Les frais de déplacements professionnels passent à Fr.0.60 p/km, tandis que la délégation reçoit Fr. 180.00.

### **Présentation de l'enquête effectuée auprès des lecteurs (Roland Oetterli)**

Roland Oetterli explique le but de l'étude, l'enquête auprès des lecteurs et les chiffres s'y rattachant.

Objectif de l'étude : pratiquement 3 ans après la dernière étude menée pour le magazine « Tierwelt », il a été décidé qu'une nouvelle enquête écrite allait être menée auprès des abonnés et des acheteurs aux kiosques. L'objectif fixé était de déterminer comment et par qui le magazine est utilisé, quels sont les attitudes et comportements des lecteurs et comment est perçu le programme actuel sur le marché. Les résultats doivent appuyer l'orientation stratégique et le développement du magazine. L'offre actuelle doit être vérifiée pour pouvoir éventuellement définir de nouveaux segments de groupes cibles et réorienter les prestations de service. Il s'agissait principalement d'obtenir les réponses suivantes : intérêt pour les rubriques et sujets rédactionnels, habitudes et fidélisation des lecteurs, position et utilisation de la partie annonces et degré de satisfaction. Roland Oetterli aborde les chiffres point par point. Il maintient que la commission marketing de Petits animaux Suisse travaille intensivement sur de nouveaux programmes. Prochainement, le magazine « Tierwelt » sera également disponible au format électronique.

Simon Koechlin donne ses explications du point de vue de la rédaction :

*« Je suis ravi de pouvoir dire quelques mots du point de vue de la rédaction sur le sondage des lecteurs et sur les conclusions que l'on peut en tirer. L'enquête nous fournit en effet de nombreux chiffres importants et intéressants grâce auxquels la rédaction pourra et compte orienter son travail à l'avenir. Cela dit, nous devons aussi classer ces chiffres correctement et cela n'est pas toujours très évident. D'autant plus que nous ne pouvons pas faire abstraction de certaines choses qui ne sont pas contenues dans l'enquête et qui ne peuvent pas l'être. Nous voyons par exemple que les rubriques des fédérations sont rangées loin derrière, comme lors des enquêtes de 2012 et 2008, et que de nombreuses lectrices et de nombreux lecteurs pensent encore que nous devrions par exemple moins parler des pigeons. Cela est plutôt surprenant quand on sait que nous avons développé « Kleintierzüchter » il y a environ deux ans et que, depuis cette date, le magazine « Tierwelt » comprend beaucoup moins de textes sur les pigeons qu'auparavant. Si nous*

*décidons de suivre aveuglément les résultats de l'enquête, on devrait donc ne plus publier le moindre texte sur les pigeons. Ce n'est évidemment pas le but recherché. De mon point de vue, et je tiens à être bien clair là-dessus, nous ne devrions pas continuer à réduire le volume des rubriques des fédérations dans « Tierwelt ». Le magazine appartient à Petits animaux Suisse. Il est donc évident que nous parlons aussi de l'élevage et de la détention de petits animaux. Autre exemple (c'est presque un classique) : l'aquariophilie. Lors des sondages sur la popularité des rubriques/sujets, l'aquariophilie obtient des notes misérables. C'était déjà le cas en 2012 et en 2008. On peut donc dire aujourd'hui : OK, on enlève ! Bien entendu, nous l'avons déjà fait depuis longtemps. J'ai cherché le nombre d'articles relatifs au domaine de l'aquariophilie publiés au cours des douze derniers mois, avant la réalisation de l'enquête. J'en ai compté quatre. Il est bien sûr possible que j'aie omis un article ici ou là, mais dans l'ensemble il n'y en a que très peu.*

*Il existe cependant des sujets auxquels nous devrions donner bien plus de poids. Les animaux de rente par exemple : voilà un sujet qui intéresse de nombreux lecteurs – nous essayerons à l'avenir de traiter ce genre de thèmes agricoles plus souvent. De même, la nature et l'environnement, la médecine vétérinaire et les animaux sauvages sont des sujets extrêmement populaires. Nous l'avons appris des enquêtes précédentes. Sur ces terrains là, je trouve que nous faisons déjà beaucoup – et nous devons aussi nous poser la question suivante : comment comparer au mieux deux énoncés tels que « 75 % disent aimer lire des textes sur la nature et l'environnement » et « 50 % admettent lire des textes parlant de chats » ? D'une certaine manière, pratiquement tous les textes que l'on trouve dans « Tierwelt » ont un rapport avec la nature et l'environnement, tandis que le terme « chat » est beaucoup plus concret, et donc beaucoup plus restrictif. Les champs thématiques et rubriques sont une chose ; leur contenu en est une autre. Nous n'arriverons jamais à publier un numéro du magazine que chaque lecteur lira en intégralité, mais nous devons essayer de trouver des sujets suffisamment importants, intéressants et passionnants pour que le plus grand nombre possible de lecteurs lise le plus grand nombre possible d'articles. Sur ce point, nous avons encore beaucoup à faire, dans toutes les rubriques, même dans celle de l'élevage de petits animaux – et c'est justement sur ce point, chers Président et membres du comité directeur, que j'aimerais solliciter votre aide : si vous avez des idées de sujets que vous trouvez intéressants et importants, n'hésitez pas à m'en faire part, à moi directement ou aux rédacteurs compétents. Enfin, je pense que nous devrions aussi travailler sur notre présentation visuelle. Nous n'avons pas toujours de bonnes photos. Or, des images de bonne qualité constituent un élément fondamental, surtout pour un magazine animalier. Et nous devons également trouver un moyen de mieux présenter les textes et photos dans le magazine. Nous avons déjà abordé tous ces points avec la commission marketing compétente et il est certain que nous les discuterons de manière encore plus approfondie au cours des prochains mois. »*

Lukas Meister demande quand une appli sera mise en place. Roland Oetterli : c'est une question de budget, mais ce point est discuté à la commission marketing.

Christian Knuchel : l'enquête a-t-elle été préparée uniquement pour les lecteurs actuels ?

Roland Oetterli : on a déjà eu cette question en 2008 – à l'époque, les autres groupes de lecteurs ne furent pas interrogés pour des raisons de budget. On a reconnu qu'il était nécessaire de trouver de nouveaux lecteurs et ce sujet sera aussi traité par la commission marketing.

### **Expositions à l'avenir (Markus Vogel, Erwin Bär, membres du groupe de travail)**

Markus Vogel : lors du séminaire du 3 octobre 2015, Erwin Bär a expliqué au comité directeur le parcours du groupe de travail Expositions à l'avenir et il a mené la rédaction du programme d'exposition. Le comité directeur avait alors apporté différentes suggestions pour compléter et modifier le projet.

Erwin Bär a ensuite présenté un modèle de stand d'information. Ce stand peut être installé en toute simplicité, sans outils ni vis. Erwin Bär a fabriqué pour la présentation d'aujourd'hui un prototype en grandeur réelle. Il est prévu de fabriquer par la suite env. 20 stands pour les fédérations cantonales.

Erwin Bär explique le parcours et présente le nouveau programme d'exposition :  
*« Depuis 2013, la commission sur les expositions travaille à la création du programme de demain. La commission a été constituée par Petits animaux Suisse avec les membres suivants : le président Kurt Lirgg assure la présidence, les autres membres étant Jules Schweizer, Andreas Hochuli, Marcel Varga, Gilles Python et Erwin Bär. Nous avons travaillé très dur sur ce projet et nous avons obtenu un bon résultat. Nous l'avons mis sur papier, nous l'avons remis au comité directeur de Petits animaux Suisse et le travail a été approuvé. Un questionnaire a été rédigé et envoyé aux associations dans l'espoir qu'un grand nombre d'entre elles l'utilise couramment lors des expositions, mais ce ne fut malheureusement pas le cas. Alors que le questionnaire a été envoyé à 90 associations, seulement 15 ont été renvoyés.*

*Souhaits des visiteurs, résultat de l'enquête :*

- *Indications claires pour guider les visiteurs, avec des panneaux d'informations et de signalisation pour se rendre à l'exposition, service de parking réglementé et desserte des transports publics*
- *Entrée*
- *Stand d'information/point de renseignement avec du personnel professionnel compétent pour toutes les questions sur les animaux et races de l'exposition*
- *Alternative au programme avec des visites guidées, des discussions sur les animaux, un service de placement des animaux, des blocs infos pour débutants, des concours, etc.*
- *Prix des repas adaptés aux familles*

*Attentes envers les fédérations cantonales :*

- *Accord avec les offices cantonaux des affaires vétérinaires*
- *Entretien régulier des rapports avec l'office des affaires vétérinaires*
- *Aide aux associations pour les expositions cantonales*
- *Remaniement et adaptation du règlement d'exposition*
- *La présence des préposés à l'exposition est obligatoire*
- *Il est clair que nous aimerions présenter ce papier à la prochaine VOK 2015 et, si possible, l'adopter.*
- *Kurt Lirgg a présenté le papier et l'a ouvert au débat, ce qui a donné lieu à une discussion très vivante.*

*La discussion à la VOK a également été très animée. Plusieurs des personnes présentes ont pris la parole et énoncés leurs questions.*

*Le président Kurt Lirgg résume :*

- *Le groupe de travail va retravailler le rapport et l'élargir aux autres expositions au sein de la fédération.*
- *La partie sur le futur des expositions sera approfondie dans un chapitre à part entière.*

- *Le prochain rapport sera présenté lors de la VOK 2016, avec une galerie d'images et des exemples.*
- *Un stand d'information type sera mis en place lors de la VOK 2016 et disposera du matériel et des documents demandés.*
- *Des suggestions concrètes peuvent d'ores et déjà être envoyées en guise de consultation aux participants à la VOK 2016.*
- *La rédaction d'un « manuel » doit être discutée par la commission.*
- *Les membres actuels du groupe de travail seront contactés pour la suite du travail et seront rejoints par d'autres membres au sein du groupe.*

*Les votes de discussion de la VOK 2015 seront incorporés au travail du groupe.*

*La VOK est d'accord avec la procédure esquissée.*

*Kurt Lirgg s'est tout de suite mis à la tâche. Dans un premier temps, il a demandé à de nouveaux membres s'ils avaient envie de participer de manière active au travail de la commission et ces derniers ont accepté.*

*Composition du nouveau groupe de travail :*

*Erwin Bär (présidence), Walter Gloor, Lukas Meister, Gilles Python, Jules Schweizer, le président de Petit animaux Suisse Markus Vogel.*

*J'ai cru que Kurt avait parlé avec les membres sortants et les avait informés de la nouvelle composition de la commission, mais ce n'est pas le cas. J'ai donc envoyé un courrier à ces deux collègues pour m'excuser.*

*Voilà le parcours de la commission jusqu'à aujourd'hui. Les nouveaux membres ont pris leurs fonctions après les vacances d'été et ils ont terminé le travail dans un bref laps de temps.*

*Le travail sur les expositions à l'avenir a été discuté lors du séminaire de Petits animaux Suisse et quelques petits compléments ont été apportés. On peut dire désormais que cette petite brochure sur les expositions à l'avenir est une œuvre réussie. Cette brochure a été envoyée à chacune et chacun d'entre vous et j'espère que tout le monde l'a lue. Aujourd'hui, nous souhaitons présenter et discuter du nouveau programme.*

## *1. Conditions-cadres*

*De quoi s'agit-il ? Le présent programme doit donner un aperçu des idées pour les prochaines expositions et présentations d'animaux. Il montre les points brûlants de demain. Que doit-on observer ? Les expositions de petits animaux doivent être considérées en deux parties : expositions de races ou promotion publique. Les expositions cantonales doivent endosser un rôle de modèle !*

*Les mentions en italique valent essentiellement pour les expositions de races.*

*Que pense l'opinion publique des expositions de petits animaux ? La perception d'un éleveur de petits animaux par l'opinion publique dépend du comportement de chaque membre.*

## *2. Définition des objectifs*

*Importance des expositions – Les expositions de petits animaux sont essentielles et constituent notre vitrine la plus importante ! Elles servent à former l'opinion publique, à échanger et à renforcer la cohésion de notre association.*

*Visiteurs – À l'avenir, un stand d'information pour les visiteurs doit être installé à chaque exposition. Nos meilleurs éléments s'occupent de ce stand ! Il s'agit du travail le plus important lors d'une exposition !*

*Autorités et vétérinaires – Il est important d’entretenir les contacts avec les autorités et les vétérinaires. Les expositions futures en dépendent !*

### *3. Procédure*

*Point de vue actuel – La durée des expositions doit être vérifiée à chaque fois. La tendance actuelle est aux expositions de courte durée. De belles décorations et un personnel facilement identifiable sont appréciés. On n’accorde généralement que trop peu d’importance aux contacts avec les autorités.*

### *4. Idées concrètes de mise en pratique*

*De manière générale, à quoi doit-on systématiquement penser ? Il est bien sûr indispensable de respecter les directives en vigueur sur la protection des animaux sans se poser de questions.*

*Lors d’une exposition de petits animaux, il convient de s’assurer qu’il y a suffisamment de panneaux et d’indications. Le visiteur doit être dirigé par l’exposition. Les attractions incontournables doivent être bien mises en valeur avec un éclairage adapté.*

*Pour cela, on peut réussir beaucoup de choses en positionnant les enclos de manière élégante. L’espace doit être agencé de manière croissante, de l’avant vers l’arrière. Les belles présentations ont leur place au centre de l’exposition.*

*Les expositions de petits animaux doivent dans la mesure du possible être accessibles aux personnes handicapées. Les personnes chargées de renseigner les visiteurs pendant l’exposition doivent être au minimum signalées ou reconnues au moyen de leur tenue vestimentaire.*

*Publicité – La publicité décide du succès financier ou de l’échec d’un événement. Les nouveaux médias – Facebook, Twitter, Instagram, etc. – doivent dorénavant être intégrés dans le programme publicitaire. Les rédacteurs du magazine « Tierwelt » se tiennent à la disposition des associations en cas de besoin.*

*Nouveau concept de stands d’information – À l’avenir, des stands d’information uniformes doivent être utilisés lors des expositions nationales et cantonales. Ces stands d’information doivent absolument mentionner les cours proposés par les divisions !*

*Petits animaux Suisse a élaboré un stand d’information pouvant être installé par n’importe qui, sans outils et sans vis.*

*Expositions conviviales – Le caractère convivial des expositions pour les visiteurs est un élément auquel il convient d’accorder une grande attention. Les évaluations doivent s’effectuer selon les possibilités de manière publique, tandis que des présentations et descriptions uniformes des races offrent un contenu d’informations supplémentaire.*

*Mise en pratique : qui fait quoi ?*

*Petits animaux Suisse développe un programme pour des stands d’information homogènes. Ces derniers sont présentés à l’occasion de la VOK 2016 aux fonctionnaires des fédérations cantonales et améliorés sur la base des avis reçus. Petits animaux Suisse est responsable de la mise en œuvre du présent programme et du financement des stands d’information demandés. Petits animaux Suisse surveille la mise en pratique et crée un programme uniforme en collaboration avec les divisions.*

*Les divisions de Petits animaux Suisse sont chargées de soutenir financièrement les questions techniques qui concernent l’espèce concernée. Cela inclut entre autres une aide financière en cas d’enclos-types, un appui pour les démarches auprès des offices cantonaux des affaires vétérinaires, ou encore l’équipement de matériel spécifique. De même, toutes les divisions créent un programme de formation harmonisé et en plusieurs modules, avec*

*des catégories de cours pour fonctionnaires, éleveurs et détenteurs de petits animaux de la division correspondante.*

*Des descriptions des races en collaboration avec les clubs des races concernées pour augmenter le contenu informationnel à l'occasion des expositions.*

*Les fédérations cantonales et régionales de Petits animaux Suisse sont chargées d'entretenir les relations avec les offices vétérinaires cantonaux. Ils encouragent la réalisation du programme d'exposition à l'occasion des expositions des associations affiliées et ils mettent en pratique le programme au cours de leurs propres expositions.*

*Dans la mesure du possible, les stands d'information doivent être obligatoires pour les expositions cantonales. Les membres du comité d'organisation et les personnes chargées de renseigner les visiteurs doivent porter un badge avec leur nom durant l'exposition. Le sens et l'utilité de l'inauguration officielle devraient être montrés plus clairement, en particulier pour les expositions cantonales.*

*Le contact avec l'office cantonal des affaires vétérinaires devrait également avoir lieu pendant l'année, de sorte qu'un bon rapport de confiance puisse s'installer. De cette manière, nous serons impliqués et reconnus comme interlocuteurs spécialisés.*

### **Prochaines étapes de la mise en pratique**

*Le programme d'exposition est présenté à la VOK d'aujourd'hui et son approbation doit être décidée. Le programme doit ensuite être présenté aux délégués de Petits animaux Suisse à l'assemblée des délégués à Weinfelden. Pour la création des stands d'information, un montant budgétaire doit être sollicité. Mise en pratique des premières étapes du programme d'exposition approuvé à partir de la saison 2016 / 2017*

*Telles sont mes informations sur le programme d'expositions à l'avenir. Y a-t-il encore des questions sur le sujet ?*

*Sinon, je vous remercie pour votre attention. »*

Markus Vogel maintient que le programme n'est pas gravé dans le marbre. Stefan Röthlisberger demande pourquoi il doit être approuvé. Avec ce vote, Markus Vogel veut savoir si les participants à la VOK peuvent soutenir le projet.

Benno Büchel : serait-il possible de mettre en ligne un formulaire d'inscription harmonisé pour l'exposition ? Il a préparé quelque chose au club, mais il serait mieux d'avoir quelque chose d'uniforme.

Markus Vogel : La question sera traitée par le groupe de travail.

René Schlauri : le nom est incorrect. Le programme est plutôt un guide. Markus Vogel va y réfléchir avec le groupe de travail.

À l'issue du vote, le programme est accepté avec 3 voix contre.

Markus Vogel : le stand exposé doit également être utilisé par les fédérations cantonales.

Urs Weiss : félicitations pour ce beau stand. Il objecte qu'il serait mieux de créer quelque chose que l'on peut utiliser plusieurs fois. Le stand devrait donc être utilisable pour plusieurs événements. Un joli panneau arrière serait aussi souhaitable. Le stand, tel qu'il est maintenant, pourrait être organisé sur place, lors des expositions.

Markus Vogel réplique : le stand n'est pas lourd, car il doit pouvoir être manipulé par des femmes également. Le groupe de travail a réfléchi à la manière dont est utilisé le stand. Que se passe-t-il le dimanche soir lorsque tout doit être démonté rapidement ? Des dégâts ne sont pas impossibles. Les enrouleurs doivent quant à eux être organisés par les fédérations cantonales respectives. Pour la production de ce stand, nous sommes partis sur une base 20 unités.

Lukas Meister : au sujet des enrouleurs. Les divisions n'ont pas publiés de photos. L'idée est que chaque division mette à disposition les textes et photos.

Astrid Spiri : trouve l'idée bonne. Toutefois, il y a 2-3 ans, on décida de supprimer tous les supports d'information. Aujourd'hui, on parle à nouveau d'un prospectus et même d'affiches. Est-ce une idée durable ?

Markus Vogel : le programme est durable tant que nous l'employons. Le Shop n'a plus de documents pour les packs expositions et le public aimerait avoir des supports d'information. Le stand ne doit pas être imposé, mais en cas de rejet du projet, nous voulons aussi éviter d'avoir à traiter soudainement une multitude de demandes. Le point sur le panneau arrière doit encore être discuté au sein du groupe de travail. Ce qui compte, c'est d'avoir à disposition le stand et les enrouleurs pour la prochaine saison.

*Markus Durrer : qui finance les stands ? Markus Vogel : Petits animaux Suisse s'en charge.*

Gilles Python : le prix de Fr. 100 par enrouleur est acceptable. Les enrouleurs sont un bon point d'attraction pour les éleveurs et les visiteurs d'une exposition.

Ursula Götz aime bien l'idée des enrouleurs.

Markus Vogel propose la démarche suivante : Petits animaux Suisse enverra une lettre aux fédérations cantonales pour savoir quels textes et photos sont requis. La lettre mentionnera également le prix.

Lukas Meister demande aux divisions et aux fédérations cantonales de mettre à disposition de bonnes photos, et ce, d'ici fin février 2016.

### **Suppression de la certification (Peter Iseli et Markus Vogel)**

Peter Iseli : *« Je suis un grand adepte des certifications. Préalablement à l'AD du 11/06/2006 à Lenzerheide, la certification avait été vendue sous le slogan « tout le monde peut, mais personne n'est obligé ». Plusieurs avantages avaient été présentés, en autres :*

- *S'imposer fortement à l'extérieur – échec malgré 140 sites certifiés*
- *Initier de nouvelles formes de détentions – réussite*
- *Trouver un niveau de communication avec PSA – de loin un échec*
- *Augmentation de la valeur de ses animaux plus généreuse que les dispositions légales*
- *Viande de qualité issue de pratiques modèles – jamais mis en œuvre*
- *Support publicitaire pour les fabricants d'enclos – jamais mis en œuvre*
- *Support publicitaire pour les fournisseurs d'aliments – s'est avéré contre-productif dans le cas pratique*
- *Vitrine pour la détention de petits animaux – très bien mis en œuvre dans certains cas*
- *Calmer les fervents défenseurs des animaux – pas perceptible*
- *La mission du groupe de travail était la suivante : multiplier par deux le nombre d'éleveurs certifiés en l'espace de deux ans et proposer des solutions.*
- *Travaux du groupe*
- *Nos mesures :*
- *Échange d'expériences avec des éleveurs certifiés*
- *Enquête à l'hiver et au printemps 2015*
- *Diverses conversations avec les éleveurs*
- *Obliger tous les fonctionnaires des fédérations, les juges et experts à certifier*

*Résultats :*

*La réunion avec les personnes certifiées a clairement mis en évidence que la certification est une bonne chose. Parmi ces personnes, nombreuses étaient déçues, d'autant qu'elles ne tirent aucun avantage du surcroît de travail.*



*Certains avantages sont clairement attendus :*

- *Abonnement gratuit au magazine Tierwelt*
- *Renouvellement de certification gratuit*
- *Plus de rapports sur le processus de certification*

*L'enquête a aussi clairement montré que de nombreux éleveurs sont agacés par la société à deux classes. Au stand des sites certifiés de l'Exposition de lapins mâles à Sempach, le nombre de questionnaires ne dépasse même pas la barre des 20.*

*Au total, 70 questionnaires ont été reçus.*

- *1/3 des questionnaires rendus proviennent d'éleveurs certifiés*
- *40 % ne se feront jamais certifier*
- *4,5 % attendent des conseils, c'est-à-dire 3 éleveurs*
- *Personne n'a voulu déposer une demande de certification*

*On peut clairement déduire de cette enquête que nous n'atteindrons jamais l'objectif fixé. Pas même un pourcentage à deux chiffres. J'ai été interrogé sur le sujet au cours de diverses expositions et assemblées de délégués et les opinions divergent fortement.*

*Malheureusement, les non certifiés représentent une grosse majorité. Avec 135 sites certifiés, le rapport s'exprime encore en pour mille. La certification n'a été thématiquée dans aucune des assemblées cantonales de délégués. Au cours de diverses discussions, un grand nombre d'éleveurs s'est exprimé de manière critique sur le sujet.*

*Dans une interview accordée au magazine « Tierwelt », j'ai attiré l'attention sur l'importance de la certification pour les juges, les experts et les fonctionnaires de fédérations. Les réactions négatives étaient faciles à percevoir. Personne n'a réagi de manière positive. Quand les cadres de la Fédération suisse pour l'élevage des petits animaux ne soutiennent pas un projet, il est difficile de le mettre en pratique correctement et un appui financier et aussi à exclure.*

*Discussion lors du séminaire du comité directeur :*

*J'ai pu présenter aux collègues du comité directeur 3 variantes à discuter :*

*Variante 1*

*Demande du groupe de travail pour atteindre l'objectif optimal*

*Pour cela, un important montant doit être investi. On doit se demander si cela en vaut la peine.*

*Variante 2*

*Rester dans l'état actuel.*

*Dans 5-10 ans, il n'y aura plus qu'une poignée d'éleveurs certifiés, les avantages visibles étant pratiquement inexistantes. On pourrait éventuellement attendre une décision d'AD.*

*Variante 3*

*Suppression de la certification.*

*Remplacement par un contrôle général des sites et enclos. Avantage : plus grande acceptation vis-à-vis des autorités, amélioration de l'image. La question des coûts est encore à clarifier, mais cela coûterait bien moins cher qu'un développement de la certification. Une décision de l'AD est nécessaire. Le comité directeur a discuté du pour et du contre et a confronté les arguments des différentes possibilités. Il est important de rester focalisé de manière objective sur les bénéfices pour les éleveurs et la fédération, afin de prendre les bonnes décisions. La responsabilité individuelle reste au premier plan dans le domaine de la détention d'animaux. Pour la fédération, la formation et le soutien apportés aux éleveurs est un défi. Toutes les décisions doivent aussi être supportables face à l'OSAV et aux organisations de protection des animaux. À l'avenir, les exigences minimales légales*

*en matière de détention devraient être présumées dans tous les règlements d'exposition. Les présidents d'associations doivent confirmer périodiquement que tous les membres respectent les normes relatives à la protection des animaux. Les présidents d'associations ont la possibilité de consulter un conseiller sur la protection des animaux. Dès lors qu'il s'agit de dispositions légales, nous n'avons pas le droit de fermer les yeux ou de tolérer une telle attitude. Nous devons suivre les règles à la lettre !*

*Demande du comité directeur à l'AD 16 à Frauenfeld*

*Le comité directeur dépose une demande de suppression de la certification auprès de l'AD 2016 de Petits animaux Suisse. En contrepartie, les conseils sur la protection des animaux sont à nouveau gratuits, et ce, avec effet immédiat. De nouveaux conseillers doivent être formés. Les sites déjà certifiés conservent leur certification pendant 5 ans, soit jusqu'en 2021. »*

*Markus Vogel lit un e-mail qu'il a reçu ce matin de Hanspeter Hitz : « Je crois que Petits animaux Suisse n'a encore jamais connu une action aussi précipitée et irréfléchie. Le comité directeur pourrait aussi faire preuve d'humilité en reconnaissant une faute et en étant prêt à vérifier ce point une nouvelle fois. L'argument des économies n'a pour moi aucun sens. Une fédération qui travaille avec des cotisations de 0.40 + 1.-, ne peut bien sûr pas être dans le besoin au niveau financier. Une augmentation à 5.- serait acceptable pour tous les éleveurs. Rendre la certification plus intéressante serait à mon avis la bonne solution. La crainte d'une société à deux classes est justifiée, mais seulement s'il s'agit d'expositions. Et c'est justement ce à quoi il faut renoncer. Nous devons trouver de nouveaux attraits pour que les personnes certifiées se sentent récompensées. Par ex. des remises pour les fournisseurs certifiés d'enclos et d'accessoires. De même, des bons de remise pourraient être envisagés dans le domaine des aliments pour animaux. Des réductions d'abonnement à « Tierwelt » et pour les petites annonces, le droit à un cours gratuit par an, etc. Voilà comment une société à deux classes peut s'avérer positive. En revanche, on ne doit jamais faire automatiquement de préférence pour les expositions. Je sais très bien qu'on ne pourra jamais convaincre 100 % des éleveurs. En outre, il est sans aucun doute intéressant de jeter un œil sur de nouveaux partenaires et labels comme Pro Spezialist Rara. Je crois en effet que tout ce que nous faisons pour le bien des animaux reste le meilleur argument auprès de la population et des offices gouvernementaux. Je sais par exemple que les foyers et établissements de cure ont beaucoup d'installations pour les petits animaux et les personnes concernées s'occupent également des questions sur la détention et l'alimentation de ces animaux. À titre d'exemple Eisloches Label peut être très rassurant pour les vétérinaires, les résidents critiques et les visiteurs. Alors pourquoi ne pas donner une chance à la détention d'animaux modèle et montrer de l'estime pour ce qu'on a déjà fait. Meilleures salutations, Hampi »*

*Benno Büchli Liechtenstein : est toujours adepte des certifications. Toutefois, la question est de savoir ce qui peut être amélioré. Rien de ce qui a été énuméré ici ne va à l'encontre des attentes des éleveurs. La Suisse est synonyme de qualité et une suppression serait une catastrophe.*

*Lukas Meister : les éleveurs craignent vraiment qu'en cas de contrôles sans préavis les sites ne soient pas dans la plage de tolérance des spécifications. Cela engendre des problèmes avec les offices vétérinaires. Les certifications ne doivent pas être supprimées ; l'éleveur doit respecter les dispositions relatives à la protection des animaux 365 jours par an.*

*Heinz Hochuli : réplique qu'aucun office vétérinaire n'effectue de contrôles sans préavis chez les éleveurs certifiés.*

Urs Weiss : demande si le comité directeur de Petits animaux Suisse peut présenter un programme portant sur le bien-être des animaux. En tant qu'éleveurs, le bien-être des petits animaux est important pour nous. Cela dit, chacun veut satisfaire aux exigences minimales uniquement. Nous devrions nous perfectionner et élaborer ensemble un programme qui motive les gens à en faire plus. Il considère cette tâche comme l'un des rôles du comité directeur.

Markus Vogel maintient fermement que la protection des animaux doit être au centre de chaque discussion. Avec les conseils sur le sujet, nous avons d'ores et déjà une plus grande acceptation. La demande chez certains conseillers a montré qu'ils sont également prêts à prendre en charge et conseiller des non-membres. Les cantons sont heureux de pouvoir se tourner vers ces conseillers avant qu'un dépôt de plainte ne soit nécessaire. La formation de conseillers coûte de l'argent. Nous devons aussi former et renouveler les formations des certificateurs. En comparaison, nous dépensons quand même moins pour les certifications que pour les conseils.

Lors des votes consultatifs ayant suivis, 12 voix se sont prononcées pour la suppression des certifications, 19 contre.

### **Oiseaux d'agrément Suisse (Stefan Kocher et Hans-Jürg Zimmermann)**

Stefan Kocher : salue les collègues du comité directeur.

Au cours des derniers mois, on a beaucoup (trop) parlé de la division Oiseaux d'agrément Suisse. Aujourd'hui, il s'agit d'éclaircir la situation, de compréhension et d'information, et non de justification. Le « Leadership » – ce qui inclut également la création d'une culture de valeur durable – ainsi que la définition et la mise en pratique d'une stratégie supportable constituent la tâche centrale d'une activité de gestion durable. En conséquence, le comité directeur d'Oiseaux d'agrément Suisse s'interroge en permanence depuis le début de mon mandat sur l'orientation à long terme de la division.

#### ***« De quoi s'agit-il ? »***

Baisse continue du nombre de membres dans les associations et fédérations affiliées. C'est pourquoi la division a décidé de concentrer ses forces. Autrement dit env. 3'100 membres ; travailler en collaboration, discuter de possibles regroupements, concentration des ressources disponibles (qu'il s'agisse du personnel ou du matériel), simplification des structures, éliminer les doublons. Ces réflexions ont entre autres débouché sur le « groupe de travail Régionalisation », initié il y a plusieurs années au niveau de l'organisation faîtière et à nouveau dissout entre-temps, ce dernier n'ayant finalement pas pu fournir les résultats espérés. Il s'agit en particulier de la pénurie continue des ressources financières et en matière de personnel pour l'organisation de grands événements. L'avenir réside dans la simplicité de la structure, de la qualité de l'élevage, de l'efficacité de l'association et du partenariat avec les membres et les fédérations.

### Situation actuelle en chiffres

Fédération cantonale	Comité directeur occupé	Sections mixtes	Sections élevage d'oiseaux	Nombre total de membres	Remarques
AG	??	5	8	141	avenir incertain
BE/JU	Oui	26	17	690	
SO	??	3	5	200	plus de responsable de division
TI / ASOSI	Oui	1	3	173	
SG	Oui	8	6	325	
Waldstätten	Oui	14	4	262	
ZH	Oui	5	5	107	
ARAO	Oui	4	21	938	FR – GE – NE – VD – VS - JU
				2'836	

Fédération cantonale	Comité directeur occupé	Sections mixtes	Sections élevage d'oiseaux	Nombre total de membres	Remarques
AG	??	5	8	141	avenir incertain
BE/JU	Oui	26	17	690	
SO	??	3	5	200	plus de responsable de division
TI / ASOSI	Oui	1	3	173	
SG	Oui	8	6	325	
Waldstätten	Oui	14	4	262	
ZH	Oui	5	5	107	
ARAO	Oui	4	21	938	FR – GE – NE – VD – VS - JU
				2'836	

Dans le cadre du séminaire du comité directeur de Petits animaux Suisse à l'automne 2014, une clarification des possibilités a été demandée quant à la simplification des structures et une affiliation directe à la division. Le comité directeur de Petits animaux Suisse a chargé le directeur de l'époque, Heinz Wyss, de clarifier et d'analyser la compatibilité des statuts de Petits animaux Suisse et Oiseaux d'agrément Suisse, afin de savoir quelles sont les pré-

requis pour une telle affiliation directe à la division. Le résultat a clairement montré qu'aucun changement des statuts n'était nécessaire, ni chez Petits animaux Suisse, ni chez Oiseaux d'agrément Suisse. Citation du procès-verbal du comité directeur de Petits animaux Suisse daté du 17/01/2015 : « Les sections/associations d'élevage d'oiseaux doivent pouvoir s'affilier directement à la division. Cela est possible si elles (sections/associations d'élevage d'oiseaux) s'affilient directement en tant que clubs. »

S'ensuivirent alors – en étroite collaboration avec les exposants des sections/associations et divisions – des consultations et informations détaillées dans le cadre de la CPP et des assemblées de délégués des divisions et fédérations. Cette procédure fut la base de la demande à l'AD d'Oiseaux d'agrément Suisse: « Levée de l'affiliation obligatoire aux fédérations cantonales de Petits animaux Suisse – Modification de l'article concerné dans les statuts d'Oiseaux d'agrément Suisse ». La demande relative à l'affiliation directe a été acceptée à l'AD du 13 juin 2015. Cependant, la majorité de 2/3 pour la modification des statuts demandée manque.

Un recours daté du 5 novembre 2015 contre le procès-verbal de l'AD a été déposé chez Stefan Kocher par la fédération cantonale de Saint-Gall (comité directeur de la division Oiseaux d'agrément).

Le 14 novembre 2015 a eu lieu l'AD extraordinaire de la div. Élevage d'oiseaux de la fédération cantonale de Saint-Gall. Petits animaux Suisse a mandaté Stefan Kocher en tant que représentant, car tous les autres membres du comité directeur étaient à l'Exposition Européenne de Metz. La DV à Saint-Gall a donné lieu à une discussion intéressante pour savoir pourquoi la plainte ayant suivi déposée auprès du tribunal de l'association Petits animaux Suisse et relative au comportement contraire au statut était arrivée un peu à l'improviste.

En raison des questions posées, les comités directeurs respectifs de Petits animaux Suisse et Oiseaux d'agrément Suisse ont décidé d'un commun accord de solliciter une expertise juridique. Il est apparu qu'en fin de compte, tout tourne autour des mêmes questions : qu'est-ce qu'un club, une association, une section, une union ou une association spéciale, et comment est définie la terminologie dans les statuts d'Oiseaux d'agrément Suisse. En ce qui concerne la plainte de la div. Élevage d'oiseaux de la fédération cantonale de Saint-Gall, nous avons reçu un avis du tribunal de l'association, ou plutôt de ses chargés d'enquête. Ces derniers maintiennent que l'exécution de l'AD était conforme. Il n'y a aucune entrée en matière pour les autres demandes des plaignants – à savoir déclarer la levée des autres décisions prises par les délégués ainsi que l'AD comme caduque. Pour ces demandes, aucun comportement contraire au statut n'est à constater.

Concernant la plainte de la div. Élevage d'oiseaux de la fédération cantonale de Saint-Gall, il est à noter de manière officielle que ladite plainte a été déposée trop tard selon le règlement juridique (du moins du point de vue du défendeur et en raison d'une évaluation juridique lancée) : l'art. 23, al. 2 du règlement juridique de Petits animaux Suisse stipule qu'une plainte doit être déposée dans un délai maximal de deux mois suivant la constatation des faits, les « faits » définissant ici, non pas la publication du procès-verbal, mais plutôt l'assemblée des délégués du 13/06/2015, d'autant que le plaignant a participé de manière active à ladite assemblée et s'y est exprimé. La plainte aurait donc dû être déposée d'ici la mi-août 2015 au plus tard auprès du tribunal de l'association.

Le jugement du président du tribunal de l'association n'a pas encore été rendu. Du moins, il ne nous a pas (encore) été communiqué à ce jour, samedi 30 janvier 2016.

Poursuite de la procédure : Oiseaux d'agrément Suisse informera à l'occasion de la CPP du 05/03/2016 sur le jugement du tribunal de l'association prononcé et après échéance d'un éventuel délai de recours –. Oiseaux d'agrément Suisse instruira les « sections » sur les modifications de statuts – ces derniers sont en retard, puisqu'ils formulent encore en partie de très vieilles formulations. Oiseaux d'agrément Suisse retirera officiellement la demande lors de l'AD de juin 2016. Malgré l'incertitude passagère ressentie au cours des derniers mois, ce processus était et reste apparemment nécessaire pour clarifier définitivement cette situation juridique.

Stratégie, simplification, regroupement, augmentation de notre présence et de notre efficacité – Nous continuons à travailler durement sur tous ces points.

Stefan Kocher maintient qu'à l'avenir, notre communication – bien que déjà très étendue – devra être gérée de manière encore plus globale. Des décisions choquantes devront être mises en pratique avec conviction, force, ténacité, mais toujours de manière constructive et concernée.

Clemens Manhardt : critique la démarche d'Oiseaux d'agrément Suisse. La fédération cantonale de Saint-Gall a été attaquée. Il est clair que si Oiseaux d'agrément Suisse peut faire ce genre de choses, d'autres en feront de même. On n'aura alors plus besoin des fédérations cantonales. Tout d'un coup, on peut contourner des statuts, alors que tout est écrit de manière bien précise dans ces statuts. Un recours a été déposé à l'AD. Les demandes de modifications à l'ordre du jour doivent/peuvent être déposées peu avant le rassemblement. Les bulletins de vote devraient être envoyés conformément aux statuts, mais cela fait des années qu'ils sont distribués à l'AD. Et maintenant, on dit que c'est le droit coutumier. Peut-être faut-il se demander si l'on vraiment besoin de statuts, ou pas. Stefan Kocher concède que, si l'on regarde en arrière, certaines choses auraient dû être mieux faites et, surtout, communiquées de manière plus claire. La demande n'était en fin de compte pas nécessaire, mais cela n'a été prouvé de manière définitive qu'après les clarifications juridiques et la discussion tenue; ce processus a donc eu lieu à juste titre et le résultat obtenu doit être respecté. Une remarque sur la remise des bulletins de vote : L'expert, tout comme le chargé d'enquête désigné par le tribunal, se sont également penchés sur cette pratique choisie pour une bonne raison il y a plusieurs années déjà et qui consiste à remettre les bulletins directement et juste avant le début de l'AD. Ils en sont tous les deux arrivés à la conclusion que cette pratique a été largement acceptée et n'a été à aucun moment critiquée ; pas même à l'occasion de l'AD 2015, pas même par les délégués de la div. Oiseaux d'agrément de l'association de Saint-Gall. Aucune motion d'ordre n'a jamais été émise à ce sujet (Stefan Kocher cite la justification de l'expert et du chargé d'enquête). Pour finir, Stefan Kocher revient à nouveau sur le fait que la division ne voulait dépouiller personne de « quoi que ce soit » ou affaiblir qui que ce soit. Il s'agit simplement de renforcer l'association et ainsi de contribuer durablement au renforcement de toute l'organisation, ce qui doit être dans l'intérêt de chacun. Par ailleurs, il était et il est toujours question de ce que l'on « peut » réussir, et pas de ce que l'on « doit » faire. Les divisions et cantons actifs et qui créent une plus-value perceptible pour les éleveurs d'oiseaux, ne remarqueront en aucun cas la moindre perte. Il est ici question de la compétitivité de l'offre et des performances.

### **IG Zwergziegen (Trix Probst)**

S'ensuit une intervention de Trix Probst, qui présente IG Zwergziegen. Fondée en 2001, l'objectif initial d'IG Zwergziegen de contrôler l'élevage et la détention de ces animaux.

L'association encourage avant tout une détention non consanguine et exempte d'AEC. Elle est en outre compétente pour le placement d'animaux (certains éleveurs en font partie) et pour conseiller sur un élevage et une détention adéquate.

L'assemblée générale a lieu chaque année en mars, tandis qu'une rencontre conviviale est organisée en été. Une centaine de membres et 567 animaux se répartissent sur 17 cantons, ce qui donne une moyenne d'environ 5,5 animaux par membre.

L'association informe sur l'origine, l'allure, les besoins, les maladies, l'achat, la reproduction, la détention et l'élevage des chèvres naines.

12 h 15 - fin de la 1<sup>ère</sup> partie de la conférence des comités

Markus Vogel, président de Petits animaux Suisse

Iris Fankhauser, directrice de Petits animaux Suisse, procès-verbal

Zofingue, le 30 janvier 2016

Liste de distribution :

*Comité directeur de Petits animaux Suisse*

*Membres des comités des divisions*

*Présidents cantonaux*

*Présidente d'IG Zwergziegen*

*Présidente d'IG Meerschweinchen*

*Président de l'Association pour la valorisation de la viande*

*Président de l'Association pour la promotion des animaux de ferme au Ballenberg*

*Président de l'Association pour la promotion des races suisses de petits animaux*

*Centrale de Petits animaux Suisse*